

## La sécurité économique de la France dans la mondialisation : une stratégie de puissance face aux nouveaux défis du XXIème siècle

mercredi 5 août 2020, par [Axelle DEGANS](#)

**Citer cet article / To cite this version :**

[Axelle DEGANS](#), **La sécurité économique de la France dans la mondialisation : une stratégie de puissance face aux nouveaux défis du XXIème siècle**, *Diploweb.com : la revue géopolitique*, 5 août 2020.

**Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.**

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser un "pourboire" (tip) à votre convenance via le site <https://fr.tipeee.com/diploweb> . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse [expertise.geopolitique@gmail.com](mailto:expertise.geopolitique@gmail.com).

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.

Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

**Voici une présentation - suivie du document complet - de la thèse en géopolitique, rédigée par Axelle Degans sous la direction de François Bost, soutenue à l'Université de Reims Champagne Ardenne (URCA) le 2 décembre 2019.**

**Compte tenu de la crise économique majeure amorcée durant le premier semestre 2020 dans le contexte de la pandémie de COVID-19, il est plus que temps de se saisir de cette recherche à la fois prémonitoire et visionnaire. Comme l'écrit A. Degans, "Nous nous devons la mise en place d'une stratégie de sécurité économique, nous la devons aussi à nos enfants."**

En 2015, au moment du dépôt du sujet de recherche de cette thèse en géopolitique, le domaine d'étude de la sécurité économique apparaissait presque incongru, voire inopportun. Il allait à l'encontre de la pensée dominante, pétrie d'angélisme sur les relations internationales, considérant volontiers la géopolitique comme sulfureuse et l'idée même d'une sécurité économique nationale comme non avenue. Le dogmatisme ambiant considérant le libre-échange comme forcément vertueux, protégeant des affres de la guerre (le « *doux commerce* » de Montesquieu), l'interdépendance comme solution permettant à la France de participer de la façon la plus moderne à l'économie du XXIème siècle, les alliés comme des partenaires commerciaux fiables voire des amis, et des partenaires commerciaux qui ne peuvent que devenir des partenaires stratégiques, démontre non seulement une méconnaissance de l'Histoire mais aussi une incompréhension des réalités géoéconomiques et géopolitiques mondiales. Cette perception que Hubert Védrine dénonce comme celle d'« *un monde de bisounours* » ne pouvait s'accommoder d'un travail de recherche sur la sécurité économique, un champ trop politiquement incorrect. La Commissaire à la concurrence Margrethe Vestager mettait, en février 2019, le holà sur une fusion entre Siemens et Alstom, qui aurait donné naissance à un « champion du rail » dont l'Europe n'avait que faire, puisque [la Chine](#) ne s'intéressait pas au marché ferroviaire européen ; à peine six mois plus tard cette assertion était démentie par les faits. Un monde français et européen d'une extraordinaire myopie géopolitique, trop centré sur lui-même pour s'intéresser et comprendre les évolutions du monde qui l'entoure. Cela, c'était avant... C'était avant [la crise du coronavirus](#). Depuis la crise sanitaire, qui frappe cruellement le continent européen et la France, les yeux se décillent. Il faut dire qu'il n'y a pire aveugle que celui qui ne veut pas voir.

Le monde change, que l'on veuille ou non. Il se désoccidentalise et se déeuropéanise de façon assez évidente. La bascule démographique est à l'œuvre au détriment d'une Europe qui entre dans ce que [Gérard-François Dumont](#) nomme un « *hiver démographique* ». La bascule géopolitique l'est également avec ce que Fareed Zakaria qualifie de « *the rise of the Rest* », la montée des Autres, pendant du « *rise of the West* ». Le contexte géopolitique est aussi celui du retour de l'affirmation des puissances sur la scène internationale, celui du temps des « *prédateurs* », pour François Heisbourg, qui préfèrent les rapports de force à la négociation, aux alliances et au droit. Faut-il encore en avoir en avoir conscience. Une politique de puissance décomplexée est déployée par [les États-Unis](#), [la Russie](#) et [la Chine](#), qui ont tous trois des préoccupations géopolitiques comme le trahit la toile dessinée par [les « nouvelles routes de la soie »](#), le [projet Belt Road Initiative \(BRI\)](#) du [président chinois Xi Jinping](#), dont les ramifications maillent toute l'Eurasie, et se projettent jusqu'en France, sans oublier l'Afrique ; un nouveau commerce triangulaire ? L'actuel [exercice du pouvoir du président américain Donald Trump, sans fard et plus brutal](#), est une nouvelle donne à prendre en considération par

les politiques tant français qu'européens. La Russie de Vladimir Poutine est revenue sur la scène internationale, et ce retour à un goût de revanche pour Moscou que Français et Européens seraient bien avisés de comprendre. La constitution d'un G2 - une coalition de deux grandes puissances - pourrait se faire au détriment des Européens. France et [Union européenne](#) doivent prendre garde à ne pas être un terrain de chasse pour ces « prédateurs ».

La géoéconomie a aussi beaucoup évolué au cours du début XXIème siècle qui est celui de l'affirmation ou de la réaffirmation des grands émergents - les BRIC's - Chine en tête. Elle est marquée par le point d'inflexion que constitue la crise économique et financière née de la crise des *subprimes* de 2008, les pays européens comptent au nombre de ses principales victimes. Les Français, et un nombre certain d'Européens, ont le sentiment d'appartenir au camp des « perdants », y compris les perdants de la mondialisation, et développent un certain pessimisme concernant leur avenir. [Les évolutions déjà entamées, désindustrialisation de nos territoires](#), endettement public, vertige du déclin... sont renforcées au cours de la deuxième décennie du XXIème siècle. Ce sont des économies et des finances européennes affaiblies qui doivent faire face à cette crise sanitaire majeure qu'est le coronavirus ; celle-ci est une épreuve de vérité, un test de résilience. Elle est un révélateur à de nombreux égards. Elle est un douloureux rappel des liens, qu'avait compris en son temps le chancelier Bismarck, entre industrie et puissance. La désindustrialisation est une cruelle perte de pouvoir, de richesse et de savoir-faire. Elle révèle aussi que l'interdépendance, conçue comme pacification des relations internationales, est en fait un champ de rapport de forces. Nous vivons une grande mutation dont nous sommes les acteurs volontaires et involontaires. Il est donc très important de comprendre les mécanismes à l'œuvre. Il est indispensable d'avoir une intelligence du monde.

La sécurité économique, qui est une déclinaison de l'intelligence économique et stratégique, est en fait au cœur des préoccupations géoéconomiques et géopolitiques actuelles. Nous sommes très attachés à l'État de droit démocratique, à nos libertés individuelles, à la protection de notre vie privée, à notre haut niveau de vie, à notre État providence... Nous vivons dans le territoire qui fait le plus de cas de l'individu - l'individualisme est l'essence même de la culture occidentale - de l'accès à une information libre, le territoire qui cherche à protéger l'individu des aléas de la vie, comme l'environnement des multiples agressions qu'il subit... Les flux migratoires démontrent l'attractivité du modèle européen à l'échelle du monde, même s'il n'est pas ici question de hiérarchiser les différents modèles. Alors pourquoi ne pas le défendre face à d'autres modèles clairement plus expansionnistes ? Pourquoi ne pas agir et finalement n'avoir plus d'autre possibilité que d'adopter les choix des autres ? Est-on certain qu'ils nous conviendront mieux que ceux que nous avons faits ?

La sécurité économique est au cœur de la pérennisation de notre mode de vie, de notre niveau de vie, de notre cadre de vie démocratique qui accorde la prospérité au plus grand nombre et garantit les libertés individuelles.

La problématique de cette thèse peut être ainsi formulée : La sécurité économique est au cœur de la pérennisation de notre mode de vie, de notre niveau de vie, de notre cadre de vie démocratique qui accorde la prospérité au plus grand nombre et garantit les libertés individuelles. Rien de tout cela ne peut exister sans création de richesses. En France, comme

en Europe la préférence va à leur partage. Le durcissement des relations géoéconomiques et géopolitiques mondiales amoindrit notre capacité à générer ces richesses qui nous sont indispensables. La sécurité économique est un moyen de continuer pour la France et l'Union européenne d'être un territoire prospère qui a un avenir intéressant. Or, la sécurité économique est trop rarement pensée et considérée comme un tout cohérent par nos élites au risque de compromettre l'avenir de ce continent inséré dans un jeu des puissances mal perçu. Le temps court est trop souvent leur horizon, or gouverner c'est prévoir. Les signaux faibles se sont mués en signaux forts, le temps de l'action est venu. Le peut-on seulement encore, est-il déjà trop tard ? Comment mettre en œuvre la sécurité économique, quels sont ses champs d'action ?

Cette thèse est basée sur le choix d'une analyse ample, multiscalaire, interdisciplinaire pour offrir une grille de lecture globale, qui seule permet d'avoir les clés de compréhension d'un monde changeant et complexe. C'est un choix à rebours de ce qui se fait aujourd'hui car les analyses en profondeur mais ponctuelles sont préférées. Le parti pris de ce travail de recherche renforce son originalité et même son unicité. Seule la compréhension des grands enjeux permet ensuite la prise de décision et l'action ; c'est aussi le parti pris de cette étude : être utile. Ce travail peut donc être considéré comme une somme de différents aspects du champ de la sécurité économique : du droit à l'économie en passant par le numérique. Le choix opéré dans cette thèse permet de donner une certaine profondeur à l'analyse, et lui confère aussi une dimension qui lui permettra d'être utilisée ; c'est un des sens profonds de ce travail de recherche, offrir des outils de compréhension aux décideurs. Cette volonté rejoint la philosophie de [Philippe Boulanger](#) : « *Ma conception de la géographie se veut aussi opérationnelle, c'est-à-dire utile pour la société au sens large* » [1]. La dimension éthique n'est pas oubliée et elle donne davantage de sens à la démarche choisie.

Cette réflexion repose sur trois hypothèses de travail :

**Hypothèse 1** : Il existe de puissants freins à l'acceptation de la réalité de la guerre économique, et il convient de s'interroger sur cette résistance.

**Hypothèse 2** : La sécurité économique est protéiforme et il convient d'en embrasser la complexité.

**Hypothèse 3** : La sécurité économique est au cœur d'une stratégie défensive et offensive qui seule pourra nous permettre de choisir notre avenir en tant que Français et Européens. La sécurité économique est centrale dans la stabilité de l'Europe occidentale pendant la guerre froide. Les Soviétiques ont perdu la guerre froide en partie pour des raisons économiques. En fait, l'économie est au fondement de la stabilité géopolitique et de la puissance.

Les yeux se décillent enfin, la crise sanitaire du coronavirus y a aidé. Faut-il encore disposer des cadres de compréhension : c'est ce qu'offre cette thèse. (En téléchargement en pied de page)

Cette thèse confronte les hypothèses ci-dessus formulées à la réalité du terrain. Force est de constater que les acteurs de terrain prennent souvent de bonnes décisions, quand ils ont les

moyens de le faire, mais une politique globale fait défaut. Les lanceurs d'alerte, les chefs et cadres d'entreprise, les journalistes d'investigation multiplient les avertissements. Le temps est à l'action. Les yeux se décillent enfin, la crise sanitaire du coronavirus y a aidé. Faut-il encore disposer des cadres de compréhension : c'est ce qu'offre cette thèse.

Nous nous devons la mise en place d'une stratégie de sécurité économique, nous la devons aussi à nos enfants. Le terme de stratégie est choisi à dessein : la « *mondialisation heureuse* » d'Alain Minc n'est qu'une vision très partielle de la réalité géoéconomique qui est la nôtre. Ce que nous vivons en fait c'est la guerre économique : « *la poursuite de la guerre par d'autres moyens* » selon Christian Harbulot, qui lit la mondialisation au travers du prisme de l'entrechoquement des puissances. La conflictualité et la violence économique structurent les relations entre les différents acteurs économiques, l'actualité (OPA, délocalisations, mesures de dumping...) accrédite cette analyse. Ali Laidi (*Les secrets de la guerre économique*, Le Seuil) pousse assez loin l'analogie : « *Dans cette bataille il n'y a pas d'alliés, que des intérêts. Chaque entreprise, chaque nation entre en guerre pour sauver son économie, préserver ses emplois et conquérir des marchés. Dans ce genre de conflit, les victimes ne se comptent pas en nombre de morts mais de licenciements. L'ANPE a remplacé les hôpitaux militaires, l'Assedic les pensionnés de guerre. Les vaincus déplorent le nombre de chômeurs et d'exclus, les vainqueurs fêtent les hausses boursières et empochent les dividendes* » : les entreprises sont les corps d'armée de cette guerre économique, les salariés les soldats. Cette thèse reprend cette analyse, bien qu'elle soit très peu partagée par les décideurs politiques. Le champ lexical de la sécurité économique est volontiers militaire et donc bien politiquement incorrect. Elle suppose un État stratège capable de se penser dans la continuité, de se projeter dans le temps et l'espace, et donc de promouvoir une stratégie qu'il est capable de faire appliquer aux différentes échelles politiques et administratives et de promouvoir auprès des acteurs privés. Un vocabulaire outrancier, journalistique voire populiste, pensez-vous ? Que nenni . Les États-Unis de Bill Clinton se sont dotés d'une « *War room* », notre allié est l'un des champions de l'espionnage économique (au moins 40% des moyens du renseignement y sont affectés pour le député Bernard Carayon), le secrétaire d'État Warren Christopher déclare devant le Congrès américain « *la sécurité économique américaine doit être élevée au rang de première priorité de la politique étrangère* », et lui réclame les mêmes moyens que ceux investis dans la guerre froide...la sécurité nationale passe par la sécurité économique pour des États-Unis qui montrent une grande continuité dans leur engagement. Le président Donald Trump n'annonce-t-il pas lors de son discours d'investiture : « *Nous respecterons deux règles très simples - acheter américain et embaucher américain (...) Nous ramènerons l'emploi. Nous rétablirons nos frontières. Nous rétablirons notre prospérité et nous rétablirons nos rêves* » ? Quatre décennies de guerre économique, menée par notre allié, qui nous ont peu ému... Le Japon n'est pas en reste car il a développé une véritable culture de l'intelligence et de la sécurité économiques bien avant ses partenaires. Au pays du soleil levant, le patriotisme national fait corps avec le patriotisme de l'entreprise. Dominique Nora avait déjà, juste à la fin de la guerre froide, analysé *l'étreinte du samouraï*. La sécurité économique est une politique d'État en Russie (après l'URSS) comme en Chine, c'est une mission qui n'a rien de secondaire pour les services de renseignement (département, T, P et K du FSB) ni pour l'armée (l'Armée populaire de libération chinoise : deux de ses membres Qiao Liang et Wang Xiangsui publient *La guerre hors limites* dans lequel ils exposent comment s'imposer sur les marchés, comment maîtriser l'information...).

Quid de la France, de l'Europe communautaire ? Voici un long et coupable déni de la réalité de

la guerre économique que ce travail de recherche met en lumière. La France a les moyens humains, économiques et technologiques d'y participer, mais pendant très longtemps pas [le désir](#). L'Europe communautaire ne se pose même pas la question... car c'est une question ontologique.

Ce travail de recherche refuse les œillères dogmatiques qui ont longtemps prévalu et explique en grande partie le retard français dans la mise en œuvre d'une doctrine de sécurité économique (...)

La sécurité économique est, en effet, à la croisée de ce qui fâche : [la puissance](#) (faut-il s'accepter en tant que tel), [l'influence](#), la souveraineté, le patriotisme et la guerre économiques, les rapports entre libre-échange et protectionnisme. La sécurité économique est aussi stratégique que sulfureuse... Ce travail de recherche refuse les œillères dogmatiques qui ont longtemps prévalu et explique en grande partie le retard français dans la mise en œuvre d'une doctrine de sécurité économique qui a pourtant pour vocation de conserver des emplois et la capacité de produire des richesses et pérenniser un niveau de vie assez enviable. Il n'est plus temps du conformisme.



La sécurité économique recouvre un vaste champ d'action comme le montre ce schéma qui la définit. L'un des intérêts de ce travail de recherche est d'en présenter la complexité et donc la richesse souvent mésestimée. L'information est au cœur de la sécurité économique, sa collecte, sa conservation, sa protection : la sécurité économique recouvre donc l'espionnage économique, la sécurisation des locaux, des personnels, des matériels en particulier informatiques. La sécurité économique s'intéresse aussi à la protection des savoir-faire, donc des brevets (leur dépôt ou non) comme du secret des affaires. L'intégrité des entreprises ne se pose pas seulement en termes matériels ou informationnels, la question des investissements et prise de participation (IDE) est essentielle comme le prouve l'actualité. La crise du coronavirus a jeté une lumière crue sur la question de la sécurisation des approvisionnements (ex. masques, aspirine, respirateurs). Celle-ci est par essence une politique stratégique qui appartient pleinement à la sécurité économique pour éviter les ruptures d'approvisionnement dont nous avons mesuré récemment douloureusement les dramatiques conséquences.

Il ne peut y avoir de doctrine de sécurité économique sans stratégie d'influence – la France a tardé à se mettre au diapason des actions de lobbying qui n'appartiennent pas à sa culture – ni diplomatie économique que le quai d'Orsay met tardivement en œuvre avec Laurent Fabius.

La sécurité économique doit se penser avec la sphère cyber dont les enjeux sont cruciaux et

mesurés à l'aune de la cybercriminalité, la cybersécurité, la cyberguerre et la cyberdéfense. La sphère cyber a pris une importance extraordinaire dans le quotidien des populations françaises et européennes. Les *fake news*, les attaques à l'e-réputation, les actions de déstabilisation, de corruption des données informatiques, les cyberattaques appartiennent à l'environnement de la sécurité économique et ne nous sont pas étrangers.

Le droit est un autre horizon de la sécurité économique, le droit des affaires, la *compliance*, la *due diligence* qui révèlent la prégnance du droit anglo-saxon. L'extraterritorialité du droit américain interroge directement la sécurité économique, notamment en France. Les affaires des amendes payées par la BNP Paribas, et du « moniteur » imposé par les autorités américaines, de la cession d'Alstom à General Electric, de l'impossibilité d'avoir des relations économiques avec des pays sous embargo américain relèvent bien des enjeux de la sécurité économique qu'un pays comme la France doit se saisir.

La souveraineté est au cœur de la sécurité économique, la souveraineté numérique est au croisement de la souveraineté technologique, de la souveraineté des normes et de la souveraineté des capacités ; elle est la pierre angulaire de la sécurité économique.

Ce travail de thèse relève les réalisations françaises de la création des pôles de compétitivité à celle de l'ANSSI (Agence nationale de sécurité des services informatiques), dont l'expertise est mondialement reconnue, à la définition des OIV (les Organisme d'importance vitale) qu'il faut impérativement protéger pour assurer la continuité de l'activité de la nation. Les rapport Martre (1994) et Carayon (2003) sont à la base de la mise en œuvre d'une politique d'intelligence économique en France, mais celle-ci manque de continuité et d'ampleur. La souveraineté est au cœur de la sécurité économique, la souveraineté numérique est au croisement de la souveraineté technologique, de la souveraineté des normes et de la souveraineté des capacités ; elle est la pierre angulaire de la sécurité économique. Cette étude s'ouvre sur les perspectives et de la prospective. Les défis technologiques sont majeurs, leur maîtrise est un impératif. A l'heure de l'intelligence artificielle et de la 5G, la souveraineté numérique est une question qui se pose avec une grande acuité, l'Europe est-elle vouée à être une « colonie numérique » pour reprendre le titre du rapport de la sénatrice Mme Catherine Morin-Desailly ? La France et l'Union européenne ont les moyens humains, économique et financiers de faire face aux défis des technologies de rupture. Faut-il en avoir la volonté et les clés de compréhension des enjeux.

Les territoires productifs, créateurs d'emplois et de richesses, sont au cœur de stratégies industrielles entre relocalisations et interrogations sur les bienfaits du libre-échange et méfaits du protectionnisme, le souhait grandissant de consommer local voire « national » et les impératifs d'investir dans la recherche-développement pour préserver l'avenir. L'interdépendance est aussi une forme de dépendance qu'il est urgent de maîtriser. Nous mesurons désormais différemment les conséquences de décennies de désindustrialisation.

Au temps de ce que Thomas Gomart nomme l' « *affolement du monde* », il est urgent de raison garder, de prendre le temps de la réflexion pour élaborer un plan d'action sur le temps court tout autant que sur le temps long qui embrasse l'immensité du champ de la sécurité



économique. A ce titre la géopolitique offre une précieuse intelligence du monde.

**Table des matières de la thèse disponible ci-dessous :**

**Première partie : Aux sources de la sécurité et de l'intelligence économique**

Chapitre 1 : Les matrices idéologiques de la sécurité économique

Chapitre 2 : Un retard français...

Chapitre 3 : Les acteurs de l'intelligence et de la sécurité économiques

**Deuxième partie : Les vecteurs de la sécurité économique**

Chapitre 1 : Les éléments traditionnels de la sécurité économique

Chapitre 2 : La montée en puissance de vecteurs de plus en plus sophistiqués

Chapitre 3 : Le droit, nouveau champ de la sécurité économique

**Troisième partie : La sécurité économique à l'épreuve des faits**

Chapitre 1 : La sécurité économique, une nécessité face à la recrudescence des risques de cyberattaque

Chapitre 2 : La mise en œuvre de la sécurité économique

Chapitre 3 : L'Europe, une échelle légitime, efficiente et indispensable

Chapitre 4 : Perspective et prospectives pour la sécurité et l'intelligence économiques en France et en Europe

**Télécharger au format PDF la thèse de doctorat d'Axelle Degans, « La sécurité économique de la France dans la mondialisation : une stratégie de puissance face aux nouveaux défis du XXIème siècle ».**



*Copyright Juin 2020-Degans/Diploweb.com*

*Mise en ligne initiale le 2 juillet 2020*

---

**P.-S.**

Docteure en Géopolitique de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (2019). Membre du Conseil scientifique du *Diploweb.com*. Agrégée d'histoire. Membre du laboratoire HABITER (EA 2076) de l'Université Reims Champagne-Ardenne. Courriel : axelle.degans mailo.com.

---

**Notes**

[1] . BOULANGER, Philippe, « Il revient au géographe d'apporter une plus-value à l'analyse d'une situation pour aider à la décision », Société de géographie, 5 mai 2018, <https://socgeo.com/2018/05/05/philippe-boulanger-il-revient-au-geographe-dapporter-une-plus-value-a-lanalyse-dune-situation-pour-aider-a-la-decision/>